



Infor Anael Travail Temporaire,  
Infor Anael Régie Sécurité  
Taxe Transport 2010

---

## **Copyright © 2013 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Infor Anael Travail Temporaire V8R1, Infor Anael Régie Sécurité V8R1

Auteur : Infor - Alain Le Restif

Date de publication : mai 28, 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	5
Pré-requis .....	6
Documents liés .....	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Installation et paramétrage .....</b>	<b>7</b>
Paramétrage de la fonctionnalité.....	7
<b>Chapitre 2 Exploitation du justificatif de taxe transport .....</b>	<b>11</b>
Lancement de l'état de justificatif taxe transport sans récapitulatif des effectifs et sans récapitulatif des effectifs présents.....	13
Lancement de l'état de justificatif taxe transport avec « récapitulatif des effectifs ».....	14
Lancement de l'état de justificatif taxe transport avec « récapitulatif des effectifs présents ».....	16



---

# À propos de ce manuel

Guide de mise en place et d'utilisation de la Taxe Transport 2010.

La taxe transport 2010 se base sur l'état « Justificatif taxe transport » déjà existant dans l'applicatif.

Les décrets 775 et 776 du 23 juin 2009 modifient les modalités de décompte des effectifs pour l'application des articles entre autres L. 2531-2 du code général des collectivités territoriales.

Désormais l'effectif de l'entreprise est calculé au 31 décembre de chaque année en fonction de la moyenne des effectifs déterminés chaque mois de l'année civile.

La référence à la périodicité des paiements des cotisations est supprimée.

Nouveaux paramètres du calcul des effectifs :

- Prendre en compte les intérimaires ayant eu au moins 3 mois de contrat au cours de la dernière année civile.
- Calcul par zone de transport :
  - Compter les salariés présents au dernier jour du mois
  - Faire la moyenne pour l'année (les mois sans salarié sur une zone sont exclus de la moyenne)

La zone de transport peut être interprétée comme étant la zone de dépendance de l'agence du personnel ou celle du lieu de mission.

## Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Travail Temporaire, Infor Anael Régie Sécurité

## Périmètre du document

Infor Anael Travail Temporaire V8R1, Infor Anael Régie Sécurité V8R1

## Pré-requis

La gestion de la Taxe Transport 2010 est opérationnelle avec les versions :

- pour Anael TT : V8R1 ou V8R3M0 (les clients en V8R2M0 ou en V8R2M1 doivent passer en V8R3M0 préalablement)
- pour Anael RS : V8R1 ou V8R2M0 ou la V8R2M1 avec la mise à jour de la PTF009 .installée

## Documents liés

Aucun

## Historique du document

---

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	15 décembre 2010	Alain Le Restif	Création document
	3 février 2011	Bernard Jornat	Finalisation pour diffusion
1.1	8 mars 2011	Bernard Jornat	Précision sur paramétrage *TXTRS
2.0	Avril 2012	Ingrid Mary	Application du nouveau modèle de document Word

---

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : [www.infor.com/inforxtreme](http://www.infor.com/inforxtreme).

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

# Chapitre 1 Installation et paramétrage

# 1

## Paramétrage de la fonctionnalité

1 Aller dans l'onglet « Installation » :



2 Aller dans la boîte « Tables système » et lancer l'option « 003 - Options Logicielles (CFG) » :

Tables "Système" (SCL)		
Opt	Désignation	
001	Parametres systemes	SYS
	<b>Environnement installation</b>	
003	Options logicielles	CFG

### 3 Sélectionner l'option logicielle \*TXTRS

- 3 paramètres nouveaux ont été ajoutés :

- « 1 » en position 10 des valeurs :

Déclenche le nouveau traitement de la taxe transport 2010 avec possibilité d'édition d'un tableau récapitulatif des effectifs en fin d'état.

L'état des effectifs est généré sur 12 mois (Le mois de clôture et les 11 mois précédents). Seuls les intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur la période traitée sont pris en compte.

- « 1 » en position 11 des valeurs :

Déclenche le nouveau traitement de la taxe transport 2010 avec possibilité d'édition d'un tableau récapitulatif des effectifs **présents** (présents le dernier jour de chaque mois) en fin d'état.

L'état des effectifs est généré sur 12 mois (Le mois de clôture et les 11 mois précédents). Seuls les intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur la période traitée sont pris en compte.

Les valeurs en position 10 et 11 sont incompatibles entre elles, vous devez indiquer soit l'une soit l'autre pour la taxe transport 2010.

- « 1 » en position 12 des valeurs :

La zone de transport prise en compte est la zone de transport de l'agence du personnel. Ce paramètre n'est actif que si au moins un des deux paramètres précédents (Position 10 ou position 11) est activé.

Si ce paramètre (position 12) est différent de « 1 », la zone de transport prise en compte sera celle du lieu de mission ou du chantier.



## Chapitre 2 Exploitation du justificatif de taxe transport

# 2

1 Aller dans l'onglet « Paie - Facturation » :



2 Aller dans la boîte « Clôtures » et lancer l'option « Clôture de période » :



3 Lancer ensuite l'option « Justificatif taxe transport »:



4 L'écran suivant apparaît :

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT

Ok Valider

Personnel soumis à taxe transport

Tout le personnel payé

Récapitulatif des effectifs

Récapitulatif des effectifs présents

Remarques

. TAXE TRANSPORT PAR AGENCE POUR UN MOIS DONNE

. PAR CODE POSTAL

. TOTAL TAXE SOUMISE ET TOTAL DE LA TAXE NON SOUMIS

En fonction du paramétrage effectué précédemment, 2 nouvelles cases à cocher peuvent alors être présentées :

- Récapitulatif des effectifs
- Récapitulatif des effectifs présents

# Lancement de l'état de justificatif taxe transport sans récapitulatif des effectifs et sans récapitulatif des effectifs présents

On obtient alors l'état suivant.

040 INFOR INTERIM Date : 01/02/2011 Pgm pax110 Page 0001  
200912 Décembre 2009 Heure: 12:17

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT								
CODE	NOM PRENOM	T.TRANSPORT COTISABLE			T.TRANSPORT NON COTISABLE			OBSERVATION
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	
022020256	AISSANI NADIA	1017,58	2,600	26,46				
004006428	AIT MHAND HAFID	2411,78	1,700	41,00				
004006420	AKDAH FADILA	652,19	1,700	11,09				
010014604	ANQUETIL GERALDINE	1896,02	1,700	32,24				
004006431	ATAKPAH PATRICE	2359,17	1,700	40,11				
014002385	BA AISSATA	4238,20	1,400	59,34				
004006440	BAKHTAOUI SOUAD	246,06	1,700	4,20				
020024712	BALECK BELLE	2128,39	1,400	29,80				
014002348	BAUGUE FRANCOIS	2564,29	1,400	35,91				
046003463	BEKKARI MONIA	3357,87	2,600	87,31				
032077756	BELLIL FABEN	2476,18	2,600	64,40				
043011730	BELVY MELIESE	146,89	2,600	3,82				
046010809	BENABDELKADER SABRINA	2321,40	2,600	60,34				

...

9401	PARIS	66574,02	2,600	1805,76				
004006357	LE GAL CAROLE	647,29	1,700	11,01				
95527	ROISSY-EN-FRANCE	647,29	1,700	11,01				
046006201	AKDIM MOHAMED	1095,05	2,600	28,47				
046006197	MARIKO SOPHIE	1738,00	2,600	45,19				
95598	SOISY-SOUS-MONTMORENCY	2833,05	2,600	73,66				
9501	PARIS	3460,34	2,600	84,67				
7501	PARIS	1399507,76		33821,85				Nombre Personnel : 685 présent: 462
200912	Décembre 2009	1721053,72		40794,14	8406,82		202,44	
040	INFOR INTERIM	1721053,72		40794,14	8406,82		202,44	

Seul le mois de clôture, ici décembre 2009, est traité (Possibilité de traiter plusieurs mois en lançant ce traitement à partir du **menu des statistiques**).

Le personnel édité est celui ayant été en contrat au cours du mois traité.

Pour chaque communauté urbaine de rattachement identifiée, un récapitulatif est édité. Deux compteurs sont présentés :

- Nombre personnel : Personnel ayant été en contrat dans le mois traité
- Présent : Personnel présent le dernier jour du mois

## Lancement de l'état de justificatif taxe transport avec « récapitulatif des effectifs »

On obtient alors l'état suivant.

040 INFOR INTERIM Date : 01/02/2011 Pgm pax110 Page 0001  
 200901 Janvier 2009 Heure: 12:10

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT		(Zone transport : Lieu mission)						OBSERVATION
CODE	NOM PRENOM	T.TRANSPORT COTISABLE			T.TRANSPORT NON COTISABLE			
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	
001057859	BARDOT SYLVIE	366,80	2,600	9,61				
043098986	CREPIN-LEBLOND FLORENCE	298,14	2,600	7,70				
016012432	SYLLA MYRIAM	134,13	2,600	3,49				
016012431	TRABELSI SARAH	301,81	2,600	7,85				
023087863	VANROYEN CECILE	91,56	2,600	2,38				

.....

016012399	GHELOUCI ANISSA	1786,26	1,400	25,01				
95018	ARGENTEUIL	1786,25	1,400	25,01				
004008310	LOUI EMMANUELLE	2138,43	1,400	29,94				
95527	ROISSY-EN-FRANCE	2138,43	1,400	29,94				
9501	PARIS	3924,88	1,400	54,95				
7501	PARIS	465727,39		11102,04				Nombre Personnel : 257 présent: 204
200901	Janvier 2009	744261,66		16878,88	2139,75		29,98	

040 INFOR INTERIM Date : 01/02/2011 Pgm pax110 Page 0014  
 200902 Fevrier 2009 Heure: 12:10

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT		(Zone transport : Lieu mission)						OBSERVATION
CODE	NOM PRENOM	T.TRANSPORT COTISABLE			T.TRANSPORT NON COTISABLE			
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	
001007213	BORNY NATACHA	67,07	2,600	1,74				
023081293	KERNEVEZ REBECCA	473,70	2,600	12,32				
023087829	RODRIGUEZ CATHERINE	346,50	2,600	9,01				
016012431	TRABELSI SARAH	134,13	2,600	3,49				

...

004008310	LOUI EMMANUELLE	1999,20	1,400	27,99				
95527	ROISSY-EN-FRANCE	1999,20	1,400	27,99				
9501	PARIS	3899,77	1,400	54,60				
7501	PARIS	529118,14		12725,24				Nombre Personnel : 283 présent: 230
200902	Fevrier 2009	811235,04		18705,74	2045,93		28,64	

...

040 INFOR INTERIM		Date : 01/02/2011		Pgm pax110		Page 0181							
200912 Décembre 2009		RECAPITULATIF DES EFFECTIFS - Janvier 2009 à Décembre 2009 - (Intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur les 12 derniers mois - Zone transp. : Lieu mission)											
Communautés Urbaines	01/2009	02/2009	03/2009	04/2009	05/2009	06/2009	07/2009	08/2009	09/2009	10/2009	11/2009	12/2009	Moyennes
0307 MOULINS	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00
1402 CAEN						1,00	1,00	1,00	2,00	3,00	2,00	2,00	1,71
4406 NANTES											1,00	2,00	1,50
6901 LYON	10,00	12,00	20,00	23,00	22,00	22,00	22,00	23,00	24,00	16,00	12,00	12,00	18,17
7501 PARIS	257,00	283,00	316,00	354,00	352,00	370,00	358,00	339,00	360,00	353,00	332,00	317,00	332,58
7608 ROUEN							1,00	1,00	1,00	1,00			1,00

Le mois de clôture, ici décembre 2009, et les 11 mois précédents sont traités.

Le personnel édité est celui ayant été en contrat au cours de chaque mois traité. **Seuls les intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur les 12 mois traités sont pris en compte.**

En fonction du paramétrage effectué dans CFG / \*TXTRS, la zone de transport prise en compte est celle du lieu de mission ou celle de l'agence dont dépend l'intérimaire.

Pour chaque communauté urbaine de rattachement identifiée, un récapitulatif est édité par mois. Deux compteurs sont présentés :

- Nombre personnel : Personnel ayant été en contrat dans le mois traité.
- Présent : Personnel présent le dernier jour du mois traité.

En fin d'état un **tableau récapitulatif des effectifs** répartis par communauté urbaine et mois est présenté. Une moyenne est calculée pour chaque communauté urbaine (seuls les mois ayant des effectifs sont pris en compte pour le calcul de cette moyenne).

## Lancement de l'état de justificatif taxe transport avec « récapitulatif des effectifs présents »

On obtient alors l'état suivant.

040 INFOR INTERIM Date : 01/02/2011 Pgm pax110 Page 0001  
200901 Janvier 2009 Heure: 12:10

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT (Zone transport : Lieu mission)								
CODE	NOM PRENOM	T.TRANSPORT COTISABLE			T.TRANSPORT NON COTISABLE			OBSERVATION
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	
001067859	BARDOT SYLVIE	366,60	2,600	9,61				
043098988	CREPIN-LEBLOND FLORENCE	296,14	2,600	7,70				
016012432	SYLLA MYRIAM	134,13	2,600	3,49				
016012431	TRABELSI SARAH	301,81	2,600	7,85				
023087883	VANROYEN CECILE	91,66	2,600	2,38				

.....

016012399	GHELOUCI ANISSA	1786,26	1,400	25,01				
95018	ARGENTEUIL	1786,25	1,400	25,01				
004008310	LOUI EMMANUELLE	2138,43	1,400	29,94				
95527	ROISSY-EN-FRANCE	2138,43	1,400	29,94				
9501	PARIS	3924,68	1,400	54,95				
7501	PARIS	465727,39		11102,04				Nombre Personnel : 257 présent: 204
200901	Janvier 2009	744261,66		16878,88	2139,75		29,98	

040 INFOR INTERIM Date : 01/02/2011 Pgm pax110 Page 0014  
200902 Fevrier 2009 Heure: 12:10

JUSTIFICATIF TAXE TRANSPORT (Zone transport : Lieu mission)								
CODE	NOM PRENOM	T.TRANSPORT COTISABLE			T.TRANSPORT NON COTISABLE			OBSERVATION
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant	
001007213	BORNY NATACHA	67,07	2,600	1,74				
023081293	KERNEVEZ REBECCA	473,70	2,600	12,32				
023087829	RODRIGUEZ CATHERINE	346,50	2,600	9,01				
016012431	TRABELSI SARAH	134,13	2,600	3,49				

...

004008310	LOUI EMMANUELLE	1999,20	1,400	27,99				
95527	ROISSY-EN-FRANCE	1999,20	1,400	27,99				
9501	PARIS	3899,77	1,400	54,60				
7501	PARIS	529118,14		12725,24				Nombre Personnel : 283 présent: 230
200902	Fevrier 2009	811235,04		18705,74	2045,93		28,64	

...

040 INFOR INTERIM		Date : 01/02/2011		Pgm pax110		Page 0182							
200912 Décembre 2009		Heure: 12:10											
RECAPITULATIF DES EFFECTIFS PRESENTS - Janvier 2009 à Décembre 2009 - (Intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur les 12 derniers mois - Zone transp. : Lieu mission)													
Communautés Urbaines	01/2009	02/2009	03/2009	04/2009	05/2009	06/2009	07/2009	08/2009	09/2009	10/2009	11/2009	12/2009	Moyennes
	109,00	115,00	128,00	143,00	118,00	129,00	106,00	106,00	103,00	66,00	66,00	43,00	102,00
0307 MOULINS	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00			1,00
1402 CAEN						1,00	1,00	1,00	2,00	2,00	1,00	2,00	1,43
4406 NANTES											1,00	1,00	1,00
6901 LYON	7,00	11,00	19,00	22,00	11,00	21,00	22,00	21,00	20,00	12,00	12,00	10,00	15,67
7501 PARIS	204,00	230,00	278,00	294,00	273,00	308,00	308,00	285,00	308,00	246,00	292,00	247,00	272,58
7608 ROUEN							1,00	1,00	1,00				1,00

Le mois de clôture, ici décembre 2009, et les 11 mois précédents sont traités.

Le personnel édité est celui ayant été en contrat au cours de chaque mois traité. **Seuls les intérimaires ayant au moins 3 mois de mission sur les 12 mois traités sont pris en compte.**

En fonction du paramétrage effectué dans CFG / \*TXTRS, la zone de transport prise en compte est celle du lieu de mission ou celle de l'agence dont dépend l'intérimaire.

Pour chaque communauté urbaine de rattachement identifiée, un récapitulatif est édité par mois. Deux compteurs sont présentés :

- Nombre personnel : Personnel ayant été en contrat dans le mois traité.
- Présent : Personnel présent le dernier jour du mois traité.

En fin d'état un **tableau récapitulatif des effectifs présents** répartis par communauté urbaine et mois est présenté. Une moyenne est calculée pour chaque communauté urbaine (seuls les mois ayant des effectifs sont pris en compte pour le calcul de cette moyenne).